



- Collège Arthur Rimbaud  
- Ambition Réussite -  
Amiens

## Charte de l'arbitrage

**Les élèves qui arbitrent les rencontres fédérales sont au minimum « jeunes officiels de niveau académique » (pour les rencontres jeunes) ou A1 (pour les rencontres adultes).**

**Les élèves rendent une autorisation parentale les autorisant à arbitrer. L'autorisation précise le jour, le lieu, les heures de début et de fin des rencontres ainsi que le matériel nécessaire et les conditions de restauration.**

Cadre d'intervention prioritaire pour les élèves du collège :

- 1) tournoi handisport à Rue : un weekend accompagné par les enseignants du collège.
- 2) Rencontres par équipes du TCAM : équipes 1 masculine et féminine (les élèves sont pris en charge par un membre du TCAM qui les accueille et les suit à proximité du court).
- 3) Rencontres championnat d'été par équipes jeunes du TCAM les mercredis ou samedis après midi (les élèves sont pris en charge par un membre du TCAM qui les accueille et les suit à proximité du court).
- 4) Rencontres du tournoi jeune organisé par le comité de tennis de la somme à l'AAC en janvier 2009.
- 5) Rencontres par équipes UNSS au TCAM. (les élèves sont pris en charge par les enseignants d'EPS qui les accueillent et les suivent à proximité du court).
- 6) Autres événements à négocier au coup par coup: les élèves arbitres ne devant pas arbitrer
  - i. plus d'une journée ou 2 demi-journées par mois.
  - ii. Plus de deux matchs espacés de 2 heures par jour.

Chaque journée ou demi-journée d'arbitrage fait l'objet d'un accueil spécifique (10 minutes minimum) où le responsable rappelle les formats de jeu et les critères d'évaluation. L'arbitrage se conclut par un bilan individuel (cf annexe) :

1. rempli avec l'élève arbitre.
2. Remis aux enseignants d'EPS de la section sportive pour poursuivre l'action de formation.

Un classement du meilleur arbitre de l'année est créé et fait l'objet d'une remise de récompense de la part du comité départemental de la somme à l'occasion du tournoi d'été de tennis du collège.

Des actions de formation ou de validation sont envisagées en partenariat avec l'équipe d'enseignants de la section sportive tennis sur les créneaux de la section sportive (lundi 10h-12h, vendredi 8h-10h ou ponctuellement mercredi après midi) sur des thèmes adaptés au niveau de jeu ou d'arbitrage des élèves.

*Le comité départemental  
De tennis de la somme*

*Le principal*

*Tennis Club  
Rue Le Crotoy*

